

Les bases militaires désaffectées du Canada

Par Albert Warson

L'histoire militaire du Canada se perpétue derrière d'épais murs crénelés agrémentés de canons jaillissant de forts admirablement restaurés, vaguement romantiques mais au caractère nettement patrimonial répartis partout au pays. Figurent aussi parmi les sites militaires patrimoniaux des tours Martello, des citadelles, des manèges et plus récemment des hangars et des stations radar.

Tant qu'il y aura l'Agence Parcs Canada, on peut espérer que l'attrait historique des forts et forteresses sera préservé en souvenir des batailles entre les armées britannique et française en quête de territoire ou de domination coloniale, ou des escarmouches avec les Américains pendant la Révolution de 1776 ou la guerre de 1812. Nous osons croire que leur préservation est assurée comme éléments de l'infrastructure patrimoniale nationale édifiant des générations successives d'étudiants et captivant les visiteurs qui ne cessent d'affluer.

Et tant qu'il y aura un ministère de la Défense nationale (MDN), des bases militaires désuètes et coûteuses continueront d'être fermées ou fusionnées à mesure que les priorités et les ressources budgétaires du gouvernement fédéral en matière de défense privilégient la mobilité tactique.

La plupart des bases militaires opérationnelles du Canada ne sont pas des forts centenaires, mais datent du début du 20^e siècle, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide des années 1950. L'importance patrimoniale de ces endroits relève souvent moins de l'architecture – ces édifices étant en général des structures utilitaires à l'aspect banal – que des valeurs associées au site. Seuls les suprêmes exemples des modestes maisons en série, salles à manger, ateliers, gymnases, petits magasins, hangars et chapelles sont reconnus au plan patrimonial. Ils font pourtant partie de l'héritage des communautés militaires isolées derrière de hautes clôtures, protégées par des postes de garde et régies par des codes de conduite rigoureux où des hommes et des femmes apprenaient à faire la guerre ou maintenir la paix partout au monde.

En vertu de leur typologie et de leur utilisation plus que de leur âge ou de leur conception, plusieurs des édifices de ces bases sont désignés au titre de leur importance patrimoniale. À défaut, les traces matérielles de l'histoire militaire moderne du Canada s'éroderaient graduellement à mesure que le MDN continue d'abandonner et de revendre des bases.

L'acheteur le plus empressé des biens du MDN est la Société immobilière du Canada (SIC), une société d'État autofinancée établie à Toronto qui dispose des propriétés fédérales excédentaires. Depuis mars 1997, la SIC a payé 81 millions de dollars pour 11 anciennes bases : quatre à Halifax, deux dans la région de Montréal et les autres à Moncton, London, Calgary, Edmonton et Chilliwack (Colombie-Britannique). Elles représentent en tout 2 429 acres.

Au Canada, les édifices patrimoniaux sont souvent recyclés en musées, bureaux, magasins et, plus récemment, en lofts. Il est toutefois moins fréquent qu'ils soient intégrés à de vastes ensembles polyvalents du genre que la SIC aménage. Certains projets de la SIC sont d'impressionnantes combinaisons primées de patrimoine militaire et de nouvelles constructions. Ils privilégient la réutilisation adaptée : un mess des officiers devient un centre de ventes; la résidence du commandant est transformée en bureau administratif d'un nouveau lotissement; une école privée est aménagée dans un ancien édifice rénové; un hôpital ou une clinique dentaire abrite des magasins et des logements.

Les possibilités sont illimitées sur les terrains dégagés qui étaient assez vastes pour accueillir le parachutage de commandos ou pour tenir des exercices militaires ou des batailles simulées – et qui offrent au plan du marketing l'avantage de la proximité de villes qui se sont graduellement étendues jusqu'à les atteindre, voire les encercler.

Le vice-président des affaires publiques et gouvernementales de la SIC Gordon McIvor affirme que la SIC aura investi 200 millions de dollars d'ici 2010 dans le rezonage de bases, leur réhabilitation environnementale et leur dotation en infrastructures pour pouvoir vendre des terrains à bâtir. Il estime qu'il est probable que la SIC pourrait acquérir autant de propriétés du MDN qu'elle en a déjà acheté jusqu'à présent, y compris la base des Forces canadiennes (BFC) Rockcliffe à Ottawa, la Garnison Jericho à Vancouver et Shannon Park à la BFC Halifax. Toutes ont un certain potentiel en matière de classement patrimonial. Avec ses bases terrestres, navales et aériennes, ses manèges et autres installations d'un océan à l'autre, le MDN est le plus grand propriétaire de terrain au pays après Parcs Canada.

Il n'y a rien d'arbitraire au sujet de la désignation historique sur les bases. Avant de disposer d'un terrain comportant des édifices datant de 40 ans ou plus, le MDN doit demander une évaluation par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Celle-ci porte sur l'importance patrimoniale des édifices. Dans le cas de bâtiments qui sont déjà officiellement classés, le MDN doit veiller à ce que les nouveaux propriétaires reçoivent les énoncés de valeur patrimoniale pertinents ainsi que copie des rapports du BEEFP.

« Nous renseignons le BEEFP lorsque nous vendons des édifices patrimoniaux, explique Fran MacBride, conseillère principale en immobilier au MDN à Ottawa. C'est ensuite au BEEFP de préciser s'ils doivent être protégés ou non. »

« La SIC s'engage envers le gouvernement fédéral à tout faire pour préserver les aspects patrimoniaux », affirme Mme MacBride. Le MDN n'est cependant pas dans la même situation que Parcs Canada avec ses forts. En matière de préservation du patrimoine, les possibilités sont limitées à l'égard des propriétés militaires ou autres du MDN. Il est alors facile pour la SIC de se déclarer tenue de « faire preuve de tact et de respect (...) à l'égard de la valeur patrimoniale » grâce à « la reconnaissance des avantages esthétiques et économiques liés à la préservation du patrimoine ». On peut soutenir que les attraits esthétiques de nombreux édifices sur les bases militaires ne sont pas aussi évidents qu'ailleurs; souvent, c'est des aspects connexes – plutôt que l'architecture – qui déterminent l'importance patrimoniale. Les avantages financiers associés à leur réaménagement se chiffrent toutefois dans les millions de dollars.

Il est également facile à la SIC de déclarer que sa politique s'intéresse « aux objets et traditions hérités des ancêtres et à d'autres liens significatifs qui nous rattachent au passé. Par patrimoine on peut entendre tant un fait historique qu'un artefact ou qu'un lieu qui revêt une valeur sentimentale, un trait géographique, un bâtiment ou une autre construction de l'homme ».

Malgré tout, l'intention sous-tendant l'engagement de la SIC est énoncée clairement dans son site Web (www.clc.ca) comme suit « Bien que la préservation du patrimoine soit parfois vue comme contraignante, la Société entend s'efforcer d'en actualiser les avantages économiques intrinsèques. La valeur patrimoniale d'un bien lui confère un caractère d'unicité et peut servir à sensibiliser la population. »

À proprement parler, la SIC n'est pas liée par la politique du Conseil du Trésor sur les édifices patrimoniaux. En effet, une fois qu'ils sont vendus par le MDN, les édifices patrimoniaux ne font plus partie de l'inventaire fédéral. Cela n'exempte pas la SIC de la législation provinciale et municipale du patrimoine, même si ces deux ordres de gouvernement n'ont pas exercé leurs recours en la matière jusqu'à présent.

Les impératifs de rentabilité sont inéluctables. La SIC considère le prix qu'elle paie pour des propriétés en regard du mandat que lui a confié le Cabinet, d'assurer sa réussite financière. Cette réalité fait que les questions patrimoniales sont prises en compte pourvu que cela n'entraîne pas des pertes financières.

M. McIvor affirme que la préservation des propriétés militaires était un des trois objectifs d'intérêt public qui ont été fixés lorsque la SIC a été réactivée en 1995. Les deux autres étaient la responsabilité environnementale et la sensibilité aux revendications territoriales des Premières nations.

Kathy Milson, présidente et directrice générale de la Société immobilière du Canada, admet que « Nous savons que plusieurs des propriétés que nous achetons du MDN ont une grande valeur sentimentale pour les gens qui y ont vécu et travaillé, que ce soit les soldats ou les gens des environs qui étaient très fiers de leur présence. Nous commémorons des batailles dans les noms de rue et nous créons des promenades commémoratives agrémentées de plaques et de monuments. Nous avons aussi un des meilleurs musées militaires du pays (le Musée des régiments) sur l'ancienne BFC Calgary. »

Garrison Woods, le premier volet d'un projet domiciliaire et commercial de 10 ans visant 450 acres de la base désaffectée de Calgary, vient d'être complété. Il rend hommage aux régiments qui étaient installés sur cette base et qui ont combattu dans la Première Guerre mondiale. « Les gens aiment vivre à proximité d'un endroit important, qui a un historique et une âme », dit M. McIvor.

Randy Fasan, directeur principal de l'aménagement à la SIC, qui travaille actuellement au réaménagement de l'ancienne BFC Chilliwack, dit que les rues de Garrison Woods sont déjà nommées d'après des batailles historiques et que la SIC a ajouté des cairns, des sculptures et d'autres monuments à leur mémoire.

Héritage militaire familial

Dans la Colombie-Britannique voisine, le ministère du Patrimoine canadien a classé deux édifices de l'ancienne BFC Chilliwack. Un d'eux est le mess des officiers que le gestionnaire de projet de Chilliwack Al Dempsey décrit comme « un magnifique vieil édifice dont les fermes de toit, dans la salle à manger, sont faites d'anciens chevalets de chemins de fer ». L'autre est un centre communautaire.

L'ancienne base du Corps royal du génie canadien a servi dans les années 1940 à former tous les spécialistes du génie militaire. En 1967, elle est devenue une école pour les candidats officiers des Forces canadiennes. Avant d'être désaffectée en 1997, la base comprenait deux chapelles (qui ont été démolies), un magasin général et une caserne de pompiers (qui existent toujours), une école française et un centre récréatif géré par la YM-YWCA. M. Dempsey, qui a servi sur la base et s'est retiré lieutenant-colonel du corps du génie, estime qu'au lieu de reproduire ce qui se fait à Calgary, c'est ici la famille militaire qui sera commémorée.

L'entreprise MVH Urban Planning and Design, Inc. de White Rock (Colombie-Britannique) est responsable, de concert avec Ankenman Associates Architects Inc., de la planification du réaménagement des 153 acres de la base de Chilliwack. Michael Von Hausen, un urbaniste et architecte paysagiste qui dirige MVH, explique que « nous voulons créer une promenade patrimoniale avec des barrières, de l'éclairage, de la signalisation, des sentiers et des monuments, le tout axé sur la famille qui soutient les troupes ».

M. Von Hausen signale que le plan d'aménagement prévoit la réutilisation ou la restauration des édifices résidentiels, commerciaux et institutionnels existants lorsque c'est financièrement raisonnable et pratique de le faire. Parmi ces édifices se trouvent l'ancienne caserne de pompiers, le dépôt d'approvisionnement et des bureaux. La demande de logements ou de bâtiments polyvalents pourrait modifier ce plan.

En hommage à William Antrobus Griesbach

La dernière base dont la SIC a fait l'acquisition, en février 2003, est la BFC Griesbach (620 acres) à Edmonton. Tony Druett, directeur de l'aménagement et du génie à la SIC, affirme que l'achat comprenait notamment 750 logements, des édifices industriels, des entrepôts, des casernes, un mess des officiers et une prison militaire.

Il s'attend à ce qu'environ 400 des logements soient rénovés et que les travaux débutent ce printemps en vue de construire jusqu'à 4 150 nouvelles résidences. Un village de 25 acres doté d'un supermarché de 15 000 m² et d'autres bâtiments de commerce au détail et autre sera aussi construit. Selon M. Druett,

parmi les nombreux bâtiments sur le site, seuls deux valent la peine d'être conservés : une école accueillant près de 300 élèves du jardin à la 9^e année (louée au conseil scolaire local) et un bureau servant au brigadier-général commandant les Forces canadiennes dans l'Ouest (loué au MDN pour au moins cinq ans).

Dans sa quête des meilleurs exemples de divers types d'édifice à préserver, le processus du BEEFP peut négliger de nombreux bâtiments de bonne qualité. Dans le cas de Griesbach, des casernes datant des années 1950 et de la guerre froide ont été dessinées par d'éminents architectes chargés par le MDN de créer une construction standardisée. Elles n'ont pas été retenues aux fins de classement patrimonial officiel. Leur valeur patrimoniale ne relève pas tant de leur architecture, mais de ce qu'ils révèlent sur la façon dont l'armée fonctionnait à l'époque.

Une sculpture honorant William Antrobus Griesbach, qui a donné son nom à la base, sera dévoilée sur place l'été prochain. M. Griesbach, un avocat, est maire d'Edmonton en 1906; il devient ensuite député, puis sénateur. Sa carrière militaire s'étend de la Guerre des Boers, en Afrique du Sud, jusqu'à la Première Guerre mondiale en 1914, lorsqu'il commande le 49^e Bataillon d'Edmonton lors d'une attaque à la crête de Vimy, de la défense d'Arras et d'opérations à Passchendaele et Mons. Il est promu brigadier-général en 1917 et s'éteint en 1945.

Des hangars deviennent des studios de cinéma

De l'autre côté du pays, la SIC a acheté en 1998 l'ancienne base militaire de Saint-Hubert, à Longueuil sur la rive sud de Montréal. Cette ancienne base semble avoir échappé à une évaluation patrimoniale fédérale. Le directeur général, région du Québec de la SIC, Basil Cavis, affirme que pour une raison ou une autre, le BEEFP n'a jamais examiné le site. Le BEEFP n'a aucun dossier démontrant la réalisation d'un tel examen. Malgré tout, les caractéristiques patrimoniales semblent avoir survécu au processus de désaffectation. La SIC a vendu à diverses entreprises la plupart des édifices de la base, ainsi que 171 de ses 186 acres. M. Cavis décrit Saint-Hubert comme une petite ville au sein d'une ville, avec des hangars, un mess des officiers, des logements, un gymnase et d'autres installations.

Deux entreprises cinématographiques ont dépensé plus de 30 millions de dollars pour transformer des hangars de réparation de camions en studio d'enregistrement et plateau de tournage. La police municipale, un fabricant de pièces d'avions, des laboratoires de haute technologie ou de recherche et une école privée sont parmi les nouveaux propriétaires des anciens bâtiments militaires.

Au début de novembre, un promoteur montréalais a acheté ce qui restait de la propriété en vue d'y construire de nouveaux logements. Il lui reste à décider s'il va démolir les bâtiments restants.

Entre-temps, l'ancienne base aérienne BFC Downsview, dans le nord de Toronto, est sur le point de devenir le plus grand parc urbain au Canada. C'était la plus grande station militaire au Canada – suffisamment étendue pour accueillir la foule lors d'une visite papale et d'un concert des Rolling Stones. Il y a quelques années, la SIC a lancé un concours en vue de dresser des plans de réaménagement de la base pour en faire le Parc Downsview. Malheureusement, les paramètres communiqués aux architectes paysagistes ne contenaient pas d'exigences concernant les édifices patrimoniaux se trouvant sur le site.

Le musée de l'aérospatiale de Toronto est actuellement abrité dans l'édifice de brique et d'acier datant de 1929 qui était jadis le siège du plus célèbre avionneur canadien, de Havilland. Bien que l'équipe de projet ait confirmé la place du musée dans le Parc Downsview, le sort des autres édifices de l'histoire de l'aviation – qui ont entre 60 et 75 ans – reste à être réglé.

Albert Warson est un rédacteur établi à Toronto et spécialisé dans l'architecture et l'aménagement immobilier. Il écrit dans The Globe and Mail, le Toronto Star, le National Post et des revues aux États-Unis et au Canada.